

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 1er décembre 2021

Objet : DECISION MODIFICATIVE sur le budget principal et les budgets annexes de la Creuse, Corrèze et Haute-Vienne

L'an deux mille vingt et un, le premier décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-deux novembre 2021, se réunit en session ordinaire, en salle Lac de Causse au Conseil régional, site de Limoges, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice: 54 – 164 voix Présents: 36 (dont 12 procurations) - 122 voix Votants: 36 Pour soit 122 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST - 6 voix - Président Conseiller Départemental Haute-Vienne Mme Hélène ROME - 6 voix - 2ème VP Vice-Présidente Département Corrèze Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3^{ème} VP Vice-Présidente Département Creuse Mr Stéphane DESTRUHAUT – (proc donnée à Mr Leblois) – 6 voix – 4ème VP - VISIO Vice-Président Département Hte-Vienne Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème}
Mr Alain GRASS – 1 voix – 6^{ème} VP - VISIO Conseiller Agglo Bassin Brive Conseiller comm CC Marche Combraille Aquitaine Mr Jean-Paul BARRIERE - 1 voix - 7^{ème} VP Vice-Président CC Haut Limousin en Marche Mme Patricia BUISSON - (procuration donnée à Mme Rome) - 6 voix Vice-Présidente Département Corrèze Mr Jean-Jacques CAFFY - 1 voix - VISIO Vice-Président CC Pays d'Uzerche Mr Camille CARCAT – (procuration donnée à Mr Léger) – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – (procuration donnée à Mr Bost) – 2 voix
Mrme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO
Mr Fabrice DELAPORTE – (procuration donnée à Mr Grass) – 1 voix - VISIO
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix Vice-Président CC Portes Creuse Marche Président du Syndicat de la Diège Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud Conseiller communautaire CC Pays Dunois Vice-Président de la CC POL Mr Bruno FLEURY - 1 voix Conseiller Communautaire Tulle Agglo Mr Albin FREYCHET -15 voix Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Mme Sylvie GERMOND - (suppléante de Mr Vilard) - 1 voix - VISIO Conseillère communautaire de la CC Ouest Limousin Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr Allard) – 1 voix Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr Nauche) – 15 voix Vice-Président CC Val de Vienne Vice-Président CC POL Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Mr Jean-Marie HORRY - 1 voix Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature Mr Christian JACQUIER - (procuration donnée à Mr Barrière) - 1 voix Vice-Président CC Haut Limousin en Marche Mr Jean-François LABBAT - (procuration donnée à Mr Fleury) - 1 voix Vice-Président Tulle Agglo Mr Bernard LAUSERIE - (procuration donnée à Mr Horry) - 1 voix Conseiller communautaire CC ELAN Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix - VISIO Président Département Haute-Vienne Mr Jean-Luc LEGER - 6 voix Conseiller Départemental Creuse Mr Yves LE GOUFFE – (procuration donnée à Mr Muzette) - 1 voix - VISIO Président de la CC Briance Combade Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr Comby) - 1 voix VISIO Conseiller comm CC Pays Lubersac Pompadour Mr Alexandre MAZIN – (suppléant de Mr Faucher) - 1 voix Vice-Président de la CC Noblat Mr Guy MONTET - 1 voix - VISIO Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO Mr Philippe NAUCHE – 15 voix Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine Délégué communautaire Syndicat de la Diège Vice-Président Agglo Bassin Brive Présidente du Département de la Creuse Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr Bernardie) – 2 voix Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Faivre) - 6 voix Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix Vice-Président la CC du Pays de St Yrieix

Sont excusés:

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – (et son suppléant) – 1 voix Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix Mr François BARNAUD – (et son suppléant) – 1 voix Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix Mr Stéphane DELAUTRETTE – (et son suppléant) – 2 voix Mr Sarah GENTIL – (et son suppléant) – 2 voix Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) 1 voix Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix Mr Vincent LEONIE – (et son suppléant) – 2 voix Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléant) – 1 voix Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix Mr Vincent PEYRESBLANQUES – (et son suppléant) – 1 voix Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 2 voix Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 6 voix Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 6 voix Mr Philippe VIDAU – (et son suppléant) – 1 voix Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix – 1ER VP Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) – 2 voix

Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières Vice-Président Agglo Grand Guéret Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest Président CC Pays Nexon Monts Châlus Adjointe au Maire Ville de Limoges Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret Président CC Pays Sostranien Adjoint au maire de la Ville de Limoges Vice-Président CC Midi Corrézien Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne Président CC Bénévent Grand Bourg Vice-Président CC Gartempe St Pardoux Délégué titulaire du Syndicat de la Diège Vice-Président de la CC Creuse Confluence Conseillère Départementale de la Corrèze Vice-Président Agglo Bassin Brive Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine Adjoint au Maire Ville de Limoges

REÇU EN PREFECTURE

le 03/12/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-087-258728658-20211201-CS101_803-D





Une deuxième décision modificative est nécessaire pour le budget principal, une troisième pour le budget annexe de la Creuse ainsi qu'une quatrième sur le budget annexe de la Corrèze.

Il convient, à cet effet, de prévoir, les inscriptions et ajustements de crédits comme détaillés ci-dessous :

Budget Principal

Il est proposé d'inscrire sur les sections de fonctionnement et d'investissement pour régulariser une écriture d'ordre sur les amortissements des subventions du compte 13 les crédits ci-dessous :

- Fonctionnement :

- Recette :
 - 220 968€ sur le chapitre 042 « opérations d'ordre et de de transferts de section », compte 777 « Quote- part des subventions d'investissement transférée au compte résultat »
- o Dépense :
 - 200 000€ sur le chapitre 022 « dépenses imprévues »,
 - 10 000€ sur le <u>chapitre 67</u> « charges exceptionnelles », compte 67443 « Subventions de fonctionnement versées aux fermiers et aux concessions »
 - 10 968€ sur le <u>chapitre 65</u> « autres charges de gestion courante », compte
 6518 « redevances pour concessions »

- Investissement:

- o Dépense :
 - 220 968€ sur le <u>chapitre 040</u> « Opérations d'ordre transfert entre sections », compte 13912 « Subventions d'investissement transférées au compte de résultat Région »
- Recette:
 - 220 968€ sur le chapitre 13 » subvention d'investissement », compte 1311 « Etat »

Demande de remboursement TVA à Axione Limousin :

Il a été inscrit au budget 2021, 42 000€ de remboursement de TVA, au titre du régime de droit à déduction de TVA, sur les opérations listées dans les avenants signés avec le délégataire AXIONE LIMOUSIN. Or au réel, le montant récupéré au final sera de 46 500€. Il convient de régulariser budgétairement cette opération.

Investissement :

- Dépense :
 - 4 500€ sur le <u>chapitre 041</u> « opérations patrimoniales », compte 2762 « Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A TVA AXIONE »
- Recette :
 - 4 500€ sur le <u>chapitre 041</u> « opérations patrimoniales », **compte 21538** « Autres installations, matériel et outillage techniques »
- o Recette :
 - 4 500€ sur le <u>chapitre 27</u> « autres immobilisations financières », compte 2762
 « Créances sur transfert de droits à déduction de T.V.A TVA AXIONE »
- Dépense :
 - 4 500€ sur le <u>chapitre 23</u> « immobilisations en cours », compte 2315 « <u>immobilisations en cours »</u>

REÇU EN PREFECTURE

le 03/12/2021

Application agréée E-legalite.com

N°803-2





Budget Annexe Creuse:

Section de fonctionnement :

Il est proposé d'inscrire sur la section de fonctionnement du budget annexe Creuse :

Dépense de fonctionnement :

- **28 000€** sur le <u>chapitre 011</u> « charges à caractères générales », compte **627** « services bancaires et assimilées » au titre des frais de dossiers des contrats d'emprunt jalon 2 signés fin octobre, début novembre 2021.

Recette de fonctionnement :

- **28 000€** sur le <u>chapitre 70</u> « produits des services du domaine et ventes diverses », compte **704** « Produits des services du domaine et ventes diverses - Travaux »

Budget Annexe Corrèze:

Section de fonctionnement :

Il est proposé d'inscrire sur la section de fonctionnement du budget annexe Corrèze,

Dépense de fonctionnement :

- Sur le chapitre 67 « Charges exceptionnelles » :
 - 20 000€ sur le compte 6711 « intérêts moratoires et pénalités sur marché » au titre des Pénalités de retard pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux dans les délais.

Cette dépense est financée par une recette équivalente. Pour rappel, ces frais de pénalités sont remboursés à l'euro l'euro par les titulaires des marchés de travaux.

Recette de fonctionnement :

- Sur le chapitre 77 « Produits exceptionnels » :
 - o 20 000€ sur le compte 7788 « produits exceptionnels divers »

Correction d'une écriture :

Le titre 21/42 de 2018 correspondant à la prise en charge par le Département de la Corrèze de l'annuité de l'emprunt long-terme de 5M€ conformément à la convention de fonds concours signée entre le Département et le Syndicat Mixte, a été imputé sur un mauvais compte comptable : le 7473 au lieu du 1313. Il convient, à cet effet, de régulariser cette opération et d'inscrire les crédits suivants :

- Section de fonctionnement :
 - o Dépense:
 - 62 500€ (faire un mandat pour annuler le titre) sur le compte 673
 « Dotations, subventions et participations Département »
 - Recette:
 - 62 500€ sur le compte 704 « Produits des services du domaine et ventes diverses – Travaux »
- Section d'investissement :
 - Recette :
 - 62 500€ (réimputé le titre sur la section d'investissement) sur le compte 1313 « subventions d'investissement – Département »
 - Dépense :
 - 62 500€ sur le 2088 « Autres immobilisations incorporelles »







Budget Annexe Haute-Vienne:

En opérations d'ordre :

- 16 600€ sur le <u>chapitre 041</u> « opérations patrimoniales », compte 2315 en dépense d'investissement et compte 238 en recette d'investissement au titre d'une régularisation comptable sur le remboursement de l'avance effectuée sur le bon de commande « études transport » du marché J2.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical votent, à l'unanimité :

- la décision modificative N°2 pour le budget principal,
- la décision modificative N°3 pour les budgets annexes de la Creuse et de la Haute-Vienne
- la décision m8odificative N°4 pour le budget annexe de la Corrèze

dans leur totalité et par chapitre tel que présenté ci-dessus.

Jean-Marie BOST Président de DORSAI